



Coppet au cœur de la mobilité régionale



Editorial



Coppet – Léman Express – Mobilité. On ne parle que de cela! Il est donc normal que l'on y consacre notre éditorial.

Mais qu'est-ce donc que cette révolution ferroviaire? Ce train qui va bouleverser nos habitudes pour nous faire aimer les transports publics, synonymes de nouvelle mobilité et qui doit nous inciter à préférer le rail à la route?

Nous sommes en pleine période de réflexion sur le développement durable, la question tombe à pic!

Mais plutôt que d'analyser le pourquoi et le comment des thèmes liés à la pollution, aux gaz de serre et à l'empreinte carbone – les spécialistes sont là pour tenter d'y répondre – essayons de comprendre pourquoi un «Léman

Express» projet inéluctable s'il en est, est la seule solution valable pour pallier le problème de l'engorgement des routes et des conséquences qui en découlent.

Rappelez-vous ! Dans les années cinquante, avoir une voiture était un luxe, autant vous dire, contrairement à aujourd'hui, que la moyenne des véhicules par famille dépassait à peine zéro! Puis, petit à petit est arrivée la période où tout un chacun pouvait s'offrir ce graal! Sans rien voir venir, nous entrons dans l'ère du «tout à la voiture». Il a fallu construire des autoroutes, des parkings, des infrastructures diverses capables d'absorber ce flot incontrôlable d'automobiles. Actuellement, tout cela ne suffit plus. Les voies rapides sont saturées de même que les entrées des villes, le parking sauvage est devenu légion et

même le prix de l'essence ne fait reculer personne.

Mais qui, à l'époque, aurait pu prévoir un tel engouement? Personne n'est vraiment coupable, les temps changent, la donne est différente et nous voilà maintenant, par la force des choses, obligés de composer avec d'autres paramètres.

L'utilisation du train «Léman Express» en est un. Il faut saisir cette opportunité et retrouver le bonheur des transports en commun avec son lot d'usagers, plus enclins à tapoter sur des smartphones qu'à vous décrocher un sourire!

Peu importe, car sans stress et en toute décontraction, vous pourrez enfin regarder brouter les vaches!!

Isabelle Naville

Informations pratiques

Greffé

Lundi et mercredi: 8h30-11h30
Mardi: 7h-11h30
Jeudi: 13h30-18h30
Vendredi: fermé
Tél. 022 960 87 00
administration@coppet.ch
www.coppet.ch

Office du Tourisme

De Pâques à fin août
Mercredi et vendredi: 13h30-16h30
Samedi: 10h-14h
Tél. 022 960 87 37

De septembre à Pâques
Mercredi: 13h30-16h30
Samedi: 10h-14h

Buvette du Port

Du 27 mai au 16 septembre
Tous les jours: 8h30-22h
Tél. 077 471 06 45

Commune

Activités du Conseil communal Avril-juin 2019

Les préavis, les rapports des commissions et les procès-verbaux peuvent être consultés sur notre site internet sous la rubrique «politique».

Lundi 15 avril 2019

Aucun préavis n'ayant été déposé pour cette séance, celle-ci a été annulée.

Prochaines séances (sous réserve de modifications ultérieures)

Lundi 24 juin 2019

Préavis n° 11/2018-2019 relatif aux comptes communaux 2018.

Les comptes 2018 se soldent par un excédent de charges de CHF 1'874.37 alors que les prévisions budgétaires laissaient apparaître un excédent de CHF 2,5 mios. Grâce à des impôts sur les successions exceptionnels (CHF 2,4 mios), un impôt sur la fortune en hausse et un suivi des charges rigoureux, nous pouvons nous réjouir de comptes 2018 pratiquement équilibrés. Certes, il faut garder à l'esprit que cette bonne surprise provient de revenus aléatoires et qu'il n'est pas judicieux de compter sur ce type de rentrées fiscales pour prévoir l'avenir. Néanmoins, les réserves au bilan restent intactes, ce qui permettra d'amortir les mauvaises surprises futures.

Préavis n° 12/2018-2019 relatif au rapport de gestion 2018.

Ce document reprend les aspects non financiers de la gestion municipale. Il est consultable sur le site internet de la commune.

Les décisions concernant ces préavis pourront être consultées sur notre site internet sous la rubrique «politique».

Lundi 26 août 2019

Les préavis qui seront déposés pour cette séance ne sont pas encore connus à ce jour.

Suivi du programme de législature 2016-2021

Circulation et mobilité

Apaisement de la circulation dans le bourg

Une demande de crédit pour la réalisation des mesures envisagées sera présentée au Conseil communal dans le courant de l'automne 2019.

Réhabilitation de la route Suisse

Les travaux se poursuivent sur les deux tronçons copétans et tout est fait pour que le chantier provoque le moins de nuisances possibles pour les riverains et les usagers.

Installation d'abribus

Les travaux sont maintenant terminés.

Chemins piétonniers

Le changement du revêtement de plusieurs chemins est en cours.

Bâtiments publics

Construction d'une piscine et d'une patinoire

La demande d'allègements des valeurs de planification de certaines plages horaires du Centre sportif a nécessité la mise à jour des études acoustiques, et l'enquête publique y relative devrait très prochainement débiter. Pour rappel, l'assainissement sonore du Centre sportif des Rojalets est une condition préalable à la construction de la piscine et de la patinoire.

Création d'une auberge communale

Des avant-projets de transformations de La Copétane sont en cours d'élaboration.

Commune

Rappel de procédures

Annonce incombant aux logeurs, propriétaires et gérants d'immeuble

Les logeurs, propriétaires et gérants d'immeuble **ont l'obligation d'annoncer sans délai, mais au plus tard dans les 15 jours** au service du contrôle des habitants, chaque entrée et chaque sortie de leurs locataires, conformément à l'article 14 de la Loi du 9 mai 1983 sur le contrôle des habitants (LCH).

Cette règle s'applique également aux locataires à l'égard de leurs sous-locataires.

Tout déménagement, y compris au sein d'un même bâtiment, tout changement d'adresse ou d'adresse postale y compris le numéro d'acheminement doit être signalé dans les huit jours.

L'annonce effectuée par le logeur, propriétaire ou gérant d'immeuble ne dispense pas l'hôte d'annoncer personnellement son changement de situation et réciproquement.

Merci de vous adresser à l'Administration communale pour toutes demandes d'informations.

Commune

Contrôle des habitants Réponse à quelques questions

Légalisation de signature

La légalisation de signature est la déclaration par laquelle un notaire atteste l'authenticité d'une signature manuscrite ou électronique.

La légalisation porte uniquement sur la signature et non sur le contenu de l'acte signé.

Dans le canton de Vaud, pour la légalisation d'une signature, vous devez vous adresser à un **notaire**.

Ni le contrôle des habitants, ni la police, ni les juges de paix ne sont compétents pour légaliser une signature.

Copie certifiée conforme

Dans le canton de Vaud, les communes ne peuvent attester, au titre de «copie certifiée conforme» que les copies des originaux qu'elles ont elles-mêmes émis.

Pour les autres documents, ce sont les notaires qui sont habilités à attester qu'une copie d'un document est conforme à l'original, ce après avoir comparé les deux textes (collationnement).

Enfant voyageant sans ses parents.

Il arrive qu'un enfant voyage à l'étranger sans ses parents. Dans ce cas, il peut être utile de pouvoir prouver que le(s) détenteur(s) de l'autorité parentale a/ont expressément donné l'autorisation à un tiers de confiance de voyager avec leur enfant.

Seul un notaire est toutefois compétent pour légaliser ce document.



Source externe

Canton

Du côté de Lausanne

A la rentrée des vacances de Pâques, le Grand Conseil a accepté à l'unanimité un rapport du Conseil d'Etat qui répondait à un postulat demandant une meilleure conciliation entre les activités et infrastructures nautiques et les milieux naturels du lac Léman.

L'augmentation de la population durant ces dix dernières années a accru la pression sur les demandes d'accès au lac et au développement d'infrastructures. Les demandes croissantes de place d'amarrage s'opposent à l'obligation de préserver les milieux naturels. Or, notre lac est non seulement important car il offre un cadre paysager exceptionnel et qu'il abrite des milieux naturels de haute valeur, mais il est également une fantastique ressource d'eau potable et un important réservoir thermique.

Afin de lutter contre la pollution des eaux, le canton de Vaud participe avec les cantons du Valais et de Genève à la Commission internationale pour la protection des eaux du Léman (CIPEL) qui réunit la Confédération et l'Etat français regroupant les départements de l'Ain et de la Haute-Savoie.

Il est également actif dans la Commission consultative internationale pour la pêche dans le Léman qui vise à réglementer l'exercice de la pêche, la protection du poisson et de son habitat et fait aussi partie de la Commission mixte de la navigation sur le Léman qui régleme la construction des bateaux et la navigation.

Enfin, il est membre du Conseil du Léman, dont le but est de favoriser la

coopération transfrontalière dans ses aspects économiques, sociaux et culturels.

Pour consolider encore cette gouvernance tel que demandé par le postulat, les membres de la Commission «Environnement lémanique» du Conseil du Léman ont proposé de prendre un rôle de plate-forme d'échanges permettant ainsi de préserver au mieux les divers usages et fonctions du lac et garantir son accessibilité au service d'une population croissante.

De son côté, le canton de Vaud a prévu d'aborder la coordination des politiques publiques liées au lac dans la fiche E25 des Rives de lac lors de la prochaine révision du Plan directeur cantonal.

Dans le prolongement de ce rapport, et en réponse à une Interpellation, le Conseil d'Etat a confirmé que la Commission mixte de la navigation sur le Léman a émis un préavis exigeant l'interdiction du jet-ski sur le Léman. Ainsi l'interdiction de la navigation des jet-skis fera prochainement l'objet d'une modification législative.

«Nous autres, nous avons le lac. Il est vaste, il a l'air d'une perle au fond de sa coquille. Les montagnes et les collines qui le bordent s'élèvent de toute part, avec fougue ou avec mollesse et, sans jamais l'enserrer étroitement, le retiennent néanmoins prisonnier.»

Charles-Ferdinand Ramuz

Amélie Cherbuin

Députée au Grand Conseil vaudois



Vie locale

Potagers urbains Un clin d'œil à l'été qui se profile



Ceux qui désespéraient de ne pas les voir installés peuvent se rassurer! Les potagers urbains sont de nouveau à disposition de la population.

Etant donné les mauvaises conditions météorologiques qui prévalent depuis plusieurs semaines et dans l'attente de la fin des saints de glace, il n'a pas été possible d'aménager les bacs plus rapidement.

Ce retard a néanmoins permis de redonner un coup de jeune aux caissons en les repeignant, et en changeant la terre pour une production parfaite.

Cette année, nous avons planté des herbes aromatiques, telles que ciboulette, aneth, persil, thym, basilic etc..., et pour les légumes, nous avons privilégié les tomates cerises que les utilisateurs de la buvette pourront savourer en apéritif!

Nous rappelons aux amateurs de ces potagers de bien vouloir laisser aux légumes le temps de pousser. Des ciseaux sont à disposition pour faciliter la cueillette et éviter d'arracher les racines. Enfin, servez-vous avec parcimonie, ainsi il y en aura pour tout le monde.

Les bacs sont réassortis régulièrement pour le bonheur de chacun.

Isabelle Naville

Vie locale

D'un médecin à l'autre!

Après 36 ans consacrés à ses patients, le docteur Henke a décidé de remettre son cabinet et de prendre une retraite bien méritée.

Une fois son diplôme en mains et après quelques années de pratique dans les hôpitaux, il a l'opportunité de reprendre le cabinet du Dr. Zimmermann qu'il n'a plus quitté depuis! Il faut savoir qu'à l'époque, il était très difficile de trouver un cabinet à remettre, raison pour laquelle M. Henke n'a pas hésité une seconde.

Le docteur Giancarlo Buccafusca qui le remplacera dès le 1^{er} juillet est un généraliste qui a travaillé longtemps à l'hôpital universitaire de Milan avant d'exercer 3 ans au Japon, 4 ans en Suisse et dernièrement à Paris. A part le français, il parle l'allemand, l'anglais, l'italien et le japonais.

En plus des patients actuels du docteur Henke, Monsieur Buccafusca prendra de nouveaux patients et fera également, s'il y a lieu, des visites à domicile.



Dr Giancarlo Buccafusca

Nous souhaitons donc au docteur Henke une nouvelle vie pleine de joie et accueillons chaleureusement notre nouveau médecin qui – c'est sûr – se plaira beaucoup à Coppet!

Isabelle Naville

Dr Giancarlo Buccafusca

Rue des Belles-Filles 7

Tél. 022 776 34 41

Fax 022 776 65 52

Vie locale

Casalou - le boudoir - seconde main vintage

C'est en 1998 que Lalou Ruttimann s'est fait connaître à Coppet pour la première fois, en exposant ses magnifiques bronzes dans un espace à la rue du Perron.

Aujourd'hui, certains sont judicieusement placés çà et là dans son boudoir. Il suffit d'observer et vous aurez le plaisir de les découvrir.

Depuis septembre 2018, c'est une tout autre aventure qui a amené Lalou, assidue de yoga, à ouvrir une magnifique boutique de 2^e main dans notre bourg. Lorsque vous franchissez la porte du boudoir de Lalou, il se passe quelque chose. Il y règne une telle sérénité, l'impression que le temps est suspendu. Dans ce magnifique

cocon, Lalou vous accueille avec douceur et gentillesse. Grâce à cette esthète raffinée, s'offrir une robe Chanel ou d'autres marques prestigieuses, porter un sac Hermès ou revêtir, ne serait-ce que pour un jour, pour une occasion particulière ou pour une soirée une tenue de rêve en la louant, sans pour autant se ruiner, cela est désormais possible à Coppet.

Le commerce deuxième main en est un commerce responsable, car de nos jours, il est tout à fait possible d'imaginer à une deuxième, voire une troisième vie à accessoire ou à une tenue. C'est dans l'air du temps d'avoir une conscience écologique. Pourquoi jeter une tenue qui certes a vécu, mais qui a encore tellement de belles émotions à offrir?



Lalou saura vous conseiller avec son goût avisé et son œil expert! Laissez-vous emporter dans le monde charmant du vintage. Ces pièces magnifiques n'attendent que vous. Et si vos placards

regorgent de vêtements de marque que vous ne souhaitez plus porter, apportez-les à Lalou qui vous accueillera avec chaleur et professionnalisme.

La mode n'est-elle pas un éternel recommencement?

Dominique Bertoncini

**Casalou – le boudoir – concept store
Lalou Ruttimann**

Grand-Rue 42
Tél. 022 779 03 75
info@casalou-le-boudoir.com
www.casalou-le-boudoir.com

Horaires:

Mardi au vendredi: 14h30-18h30
Samedi: 11h-15h et sur rendez-vous

Vie locale

Boutique pour enfants Les copains d'Aline

Il paraît qu'une femme devrait vivre trois vies professionnelles. Eh bien, Barbara Séquin et Maude Montoloy en sont maintenant toutes les deux à leur troisième!

Comme première profession, elles ont œuvré au sein de l'arcade Vertige pendant 24 ans pour Barbara et 10 ans pour Maude. Bien qu'entourées par les senteurs enivrantes des fleurs, les deux jeunes femmes ont eu envie, après tant d'années, de vivre autre chose.

Ce ne fut pas chose facile pour Barbara, le magasin de fleurs ayant été créé avec l'aide de son père. Mais la vie est ainsi faite, les goûts évoluent, changent, et de nos jours, les êtres que nous sommes veulent faire des choses qui nous animent. Après quelques mois de réflexion, les deux jeunes mamans – deuxième profession! – très complices et complémentaires, ont choisi de se lancer dans la mode enfantine et adolescente – troisième profession! – en proposant des produits de marques telles que IKKS Junior, le Temps des Cerises, Catimini, 3pomes, pour ne citer qu'eux. Et comme le monde des enfants rime avec amusement, des jeux en bois sont également disponibles dans le magasin.



N'hésitez pas à entrer dans cette surprenante boutique d'habits où trône un vrai cerisier sur lequel Barbara grimait lorsqu'elle était enfant!

Vous pouvez aussi suivre les événements de la boutique sur ses comptes Facebook et Instagram.

Nous souhaitons beaucoup de succès à ces deux jeunes femmes qui ont eu le courage de se lancer un nouveau défi professionnel. Félicitations, Mesdames!

Dominique Bertoncini

Les copains d'Aline

Grand-Rue 63
Tél. 022 776 92 00
www.lescopainsdaline.ch

Horaires:

Mardi-jeudi-vendredi: 9h-12h / 14h-18h
Mercredi: 9h à 18h non-stop
Samedi: 9h à 16h

Manifestation

Festival de Coppet – pour tous les âges – pour tous les goûts

Du 18 au 20 juin se tiendra le Festival de Coppet, rendez-vous incontournable des amateurs de théâtre.

En plus de la programmation vespérale, Alain Carré et son équipe ont mis sur pied la «Folle Journée Germaine de Staël» destinée aux élèves de la région. Deux spectacles de 40 minutes seront ainsi proposés à 500 élèves le lundi 17 dans la journée. D'abord, il y aura «Geneviève de Brabant», pièce de théâtre composée à Coppet en 1808 par Germaine de Staël, ensuite le célèbre «Candide» de Voltaire dont Alain Carré nous dit: *«Il nous faut donc jouer ce texte comme un des rares joyaux de la prose comique, s'en délecter, dans sa continuité, dans sa virulence, attentif au tempo, aux saillies, aux gags que les horreurs du monde et les tristesses banales de la vie inspirent à un illustre vieillard de soixante-cinq ans, mais non assagi, au bord d'un lac clément!»*

Le 18, après une plaidoirie de M^e Marc Bonnant qui nous parlera de Voltaire et de Dieu, la soirée se poursuivra avec la pièce «Candide ou l'Optimisme» qui retrace la noirceur du monde et la candeur d'une métaphysique.



Le lendemain, en soirée, sera présentée en création, la pièce «Minette», surnom donné à Germaine de Staël qui, au fil de cette conversation d'un soir, exprimera ses préoccupations, ses pensées, ses joies et ses peines.

Le Festival se terminera jeudi 20 par l'opéra ou le théâtre «Figaro!» qui nous emmènera dans une confrontation hilarante entre chanteurs lyriques et comédiens. Union joyeuse des œuvres de Mozart et de Beaumarchais.

Venez donc nombreux et savourez sans modération!

Isabelle Naville

Infos et réservations:

www.festivaldestael.ch

Manifestation

Concours d'Elegance Suisse Un régal pour les yeux



Voilà déjà quatre ans que le Concours d'Elegance Suisse posait non pas ses valises, mais ses plus belles voitures dans le magnifique parc du Château!

Cette heureuse initiative portée par M. Mathias Doutreleau faisait renaître une tradition genevoise remontant à 1927 et qui désormais se passe en

terre vaudoise. Cette année, le Concours d'Elegance Suisse célèbrera le patrimoine Automobile et celui de l'art de la Mécanique.

Il présentera pendant ces trois jours une sélection d'automobiles classiques qui seront soumises à un jury d'exception en quête d'authenticité et

d'originalité. A cette occasion, les «Futures Classiques» de 1970 à 1985 feront de nouveau partie de l'univers des Concours d'Elegance à travers le monde.

Enfin, honneur sera fait à la mécanique de précision, digne ambassadrice du savoir-faire suisse, avec une exposition de pièces exceptionnelles de la manufacture horlogère Breitling.

Le Concours d'Elegance Suisse proposera par ailleurs des expositions d'œuvres d'artistes et artisans sur le thème de l'automobile, l'opportunité de faire un essai sur route des automobiles des partenaires du concours, et, pour compléter le thème de l'art de vivre les automobiles de collection, un pavillon culinaire pour se restaurer et se retrouver entre amis.

Source externe

**Du vendredi 21 au
dimanche 23 juin 2019**

Informations:

Tél. 022 320 46 78

info@projectA.ae

www.concoursdelegance.com



Tourisme

Pass Musées Nyon Région Visiter plus en payant moins!

Depuis 2015, il existe un forfait promotionnel dans la région de Nyon.

En effet, le «Pass Musées» Nyon Région permet, pour la somme de CHF 12.- d'accéder à huit musées: le château de Nyon, le château de Coppet et le château de Prangins, le

Musée du Léman, le Musée Romain à Nyon, le Musée du Vieux-Coppet, le Musée romand de la machine agricole au Moulin de Chiblins ainsi que la Maison du Basket à Mies.

La validité de ce «Pass Musées» est d'un an à compter de la première

visite de l'un de ses sites. Il est en vente dans les offices du tourisme de Nyon, Coppet, Rolle et St-Cergue ainsi que dans les musées inscrits dans le forfait.

Lancée il y a quatre ans, cette offre a été distribuée à plus de 2000 exemplaires dans toute la région et continue à susciter beaucoup d'intérêt.

Profitez de ce forfait pour découvrir les trésors et la culture de notre région et en apprendre toujours plus sur des sujets passionnants. A Nyon, découvrez les secrets du château puis suivez les traces des Romains pour ensuite plonger dans les profondeurs du lac Léman!

A Coppet, visitez le château, demeure de la célèbre Madame de Staël puis faites un détour par le Musée du Vieux-Coppet et entrez dans la maison Michel, une authentique demeure bourgeoise copétane du XVIII^e et XIX^e.

La Maison du Basket située à Mies vous ouvre ses portes pour découvrir l'histoire du basket-ball à travers le monde. Au centre historique de la machine agricole du Moulin de Chiblins, vous verrez d'anciens véhicules, machines et outils qui retracent l'évolution de la mécanisation de l'agriculture.

Le majestueux château de Prangins, annexe du Musée National Suisse vous emmène au siècle des Lumières et vous invite à découvrir le plus grand jardin potager historique du pays.

De belles découvertes en perspective!

Source externe

Informations:

Nyon Région Tourisme

Avenue Viollier 8, 1260 Nyon

Tél. 022 365 66 00

info@nrt.ch

www.nyon-tourisme.ch

8 musées à découvrir!

Avec Pass Musées: enfants gratuits jusqu'à 16 ans

VALIDITÉ 1 AN

CHF 12.-
PASS MUSÉES NYON RÉGION

En vente dans les Offices du Tourisme de Nyon, Coppet, Rolle et St-Cergue et dans les musées du Pass | www.lacote-tourisme.ch | info@nrt.ch | Tél +41 22 365 66 00

Notre invité

Portsmouth Grammar School

Un bel ensemble de cuivres

Décidément, les fanfares anglaises aiment bien se produire à Coppet !

Pour preuve: Après les étés 2011 et 2014 au cours desquels des jeunes pleins de talents et d'enthousiasme venant de deux villes anglaises différentes ont ravi le public copétan, une nouvelle formation a choisi de venir cet été chez nous pour nous régaler avec leur répertoire joyeux et branché.

Ces jeunes musiciens font tous partie du département de musique de leur école secondaire et sont divisés en

deux groupes, les seniors et les juniors. Ils sont dirigés par le même directeur, M. Graham Brown.

Cette année, c'est la fanfare de Portsmouth, ville portuaire située sur la côte sud de l'Angleterre qui nous fera l'honneur de sa présence. Ces musiciens se produisent régulièrement dans tout le pays et favorisent les concerts au profit d'œuvres de charité.

Un an sur deux, les fanfares des écoles secondaires parcourent l'Europe pour une tournée de concerts, et nous



sommes heureux qu'ils aient choisi notre bourg pour se produire.

Ils joueront plus d'une heure sur l'esplanade Germaine de Staël le **samedi**

20 juillet dès 11h, et nous comptons sur votre présence pour venir les applaudir nombreux tout en sirotant une bière fraîche!

Isabelle Naville

Notre histoire

Les vitraux du temple de Coppet

Etincelles dans la pénombre

Comme chacun le sait, l'été est une saison propice au tourisme. Pourquoi ne pas commencer son périple par le bourg de Coppet, et plus particulièrement par son temple.

Celui-ci est doté de vitraux magnifiques et historiques. En principe, le temple reste toujours ouvert pour permettre aux pèlerins de Compostelle de s'arrêter et de tamponner leur crédenciale. Cela peut nous encourager à pénétrer en ces lieux sacrés en toute simplicité.

L'église gothique de Coppet a été construite vers 1490 pour le couvent des Dominicains par Amédée de Viry, baron de Rolle et de Coppet. Depuis la Réforme, introduite en 1536 par les Bernois, l'édifice abrite le culte protestant. En 1925, deux architectes sont mandatés pour restaurer le temple, et ils font appel alors au peintre Charles Clément pour créer de nouveaux vitraux.

Ils seront réalisés à l'atelier Chiara à Lausanne. L'artiste possédant de nombreuses cordes à son arc, il deviendra également artisan de vitraux pour de nombreuses autres églises vaudoises, dont la cathédrale de Lausanne. Charles Clément est polyvalent aussi bien par goût que par nécessité, car il était difficile de vivre de la peinture uniquement. Voyons alors comment l'artiste a façonné les thèmes bibliques en leur conférant son inaltérable talent, dès 1933.

En remontant la nef, en direction du chœur, on est saisi par un vitrail monumental montrant une crucifixion tout en perspective. Le Christ souffrant sur la croix est rarement représenté dans une église protestante; en effet, c'est plutôt une croix nue qui est habituellement figurée, évoquant ainsi la résurrection.

Au pied de la croix se trouvent Marie, la mère de Jésus, une autre Marie, la femme de Cléophas, et Marie de Magdala. Sont également présents Jean et Salomé. A l'arrière-plan, on distingue les deux brigands, crucifiés eux aussi. De part et d'autre de ce vitrail figurent les quatre évangélistes, Matthieu, Marc, Luc et Jean.



Les illustrations des vitraux situés à droite de la nef sont tirées de l'Ancien Testament. Deux vitraux, sur la gauche, représentent Adam et Eve. Sur le premier, Eve sort de la côte d'Adam endormi. Sur le soufflet, on admire un canard en vol (influence du lac?) et des fleurs, symbolisant la création. Le second évoque l'arbre de la connaissance, porteur du «fruit défendu», la faute et la fuite du paradis. A droite, Charles Clément a représenté ensuite Jean Caïn et Abel, le déluge, Noé et son arche, Abraham, Moïse, David et Jérémie.

Dans une petite chapelle, à droite, où les pèlerins de Compostelle peuvent trouver chants et prières, se trouve un admirable vitrail évoquant le dernier repas de Jésus: l'institution de la Cène. Rectangulaire, il montre dans un chatouement de couleurs le raisin et le blé, le vin et le pain, la colombe et l'Esprit Saint. Comme il est situé à la hauteur des yeux, on peut découvrir en bas à droite la signature de l'artiste et la date: 1955. Très symbolique, ce vitrail est certainement le plus «protestant». Puis dans la petite chapelle contiguë, un vitrail représente Jean-Baptiste, baptisant Jésus-Christ. La scène semble très proche du texte biblique: la colombe paraît descendre du ciel.

Enfin, en sortant du temple, le vitrail du Christ Pantocrator (tout-puissant) s'offre à notre regard. Jésus est

assis sur un trône, entouré des trompettes du Jugement dernier. Grâce à la réfection de l'orgue en 1992, nous pouvons admirer ce vitrail majestueux. En effet, le buffet de l'instrument a été scindé en deux parties et même peint avec des couleurs assorties à celles de l'œuvre de Charles Clément.

C'est donc à l'artiste que revient tout naturellement la conclusion:

«J'ai toujours considéré le vitrail d'église avant tout comme un moyen de créer une atmosphère. Accentuer le mystère, favoriser la rêverie, la méditation, en plongeant dans la pénombre tout l'inutile du décor. Libérer l'esprit. Rien n'est plus défavorable au recueillement que la grande lumière de la place publique – c'est le forum –, le sanctuaire doit faire rentrer le croyant au fond de lui-même.»

Alors, belle visite!

Violaine Stiassny Monneron

Sources:

- Pierre Loti, pour le titre de cet article.
- «Restauration de l'église de Coppet», in: *Revue historique vaudoise*, n° 35, 1927.
- J. D. Rouiller, *Charles Clément, pétris-seur de mondes*, éd. du Verseau, 1989.
- Au Musée du vitrail à Romont, se trouvent des esquisses des vitraux de Coppet. Voir: vitrosearch.ch.

Le saviez-vous?

Société pour la protection des animaux

Un refuge, une pension, une fourrière

La SPA La Côte, fondée le 28 novembre 1968, est une association d'utilité publique. Son Comité œuvre bénévolement. Elle compte environ 2500 membres. 5 gardiens et 2 apprentis-es veillent au bien-être des animaux.

Elle est indépendante financièrement et ne reçoit aucune subvention, ni de l'Etat, ni des Communes. Elle est soutenue financièrement par les cotisations de ses membres, les dons, les legs et s'autofinance en gardant des animaux en pension.

Il existe en Suisse plusieurs associations de protection des animaux partageant des valeurs communes pour la protection des animaux. Elles sont, pour la grande majorité d'entre elles, indépendantes et autonomes.

La SPA La Côte accueille les animaux dont les propriétaires doivent se séparer, ainsi que les animaux abandonnés, perdus, blessés ou séquestrés. Elle fait également office de fourrière officielle du district de Nyon.

Nous ne sélectionnons pas les animaux que nous recueillons. Qu'ils soient jeunes ou âgés, en bonne santé ou non, tous trouvent une place dans notre refuge.

La séparation d'un animal se fait sans frais. Le Refuge est un passage pour les animaux après une séparation et avant une adoption.

Les animaux trouvés, non identifiables ni marqués électroniquement, sont recueillis par la police et mis en



fourrière. Si l'animal n'est pas repris ni réclamé par son propriétaire dans un délai légal de 10 jours, il est placé à l'adoption.

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez un problème relatif à nos amies les bêtes (par exemple en cas de vacances), nous sommes là pour répondre à toutes vos questions.

Source externe

SPA La Côte

Chemin du Bochet 20
1260 Nyon
Tél. 022 361 61 15
info@spalacote.ch
www.spalacote.ch

Si vous désirez faire un don:
CCP 12-6276-1

Brèves

Kioscoppet

Dès le 1^{er} juin, Annik Bouverat, citoyenne de Commugny, reprendra les rênes du tabac-journaux situé sous les Arcades.

Les gérants actuels, Dominique et Arnold sont ravis de pouvoir remettre leur commerce à une habitante de Terre Sainte qui gardera le statut de kiosque indépendant. Les prestations resteront les mêmes et l'on pourra continuer à acheter ses billets de loterie notamment.

Le challenge de garder sous les arcades un commerce aussi important et essentiel est parfaitement réussi, et c'est le cœur léger que nos deux si sympathiques retraités vont pouvoir profiter de la vie!

Bon vent à eux et bienvenue à la nouvelle!

Stage d'aquarelle

Intitulé «Carnet de voyage à Coppet», il se déroulera les 6 et 7 juillet 2019.

Le cours sera donné au bord du lac ou dans le local d'Espace Art&Vie à la rue des Murs 8 selon la météo.

Inscriptions et renseignements:

Tél. 079 234 91 74
sevestre@bluewin.ch
www.atelier-dominic-sevestre.com

Folies vénitiennes



Deux ans ont déjà passé et une nouvelle édition se prépare pour les 5 et 6 octobre 2019.

En 2017, les costumés avaient été charmés par l'accueil des Copétans, touchés par le respect des spectateurs et reconnaissants pour l'admiration de leur travail de création. Ils ont également été séduits par le cachet du bourg, du port et du château de Coppet. C'est donc avec un grand enthousiasme que plusieurs dizaines de costumés viendront à nouveau cet automne de France, de Belgique, d'Italie ou d'Allemagne vous présenter leurs nouvelles créations. Pour les accueillir, nous sommes encore à la recherche de logeurs pour la nuit du 5 au 6 octobre.

En 2017, de très beaux liens se sont créés entre costumés et logeurs, on a ainsi vu quelques hôtes déambuler en costume avec leurs invités, et une Copétane s'est même par la suite costumée pour accompagner sur d'autres manifestations en France, mais surtout à Venise, les masqués qu'elle avait logés! Plusieurs logeurs ont déjà annoncé vouloir renouveler l'expérience, et nous les remercions chaleureusement.

Nous recherchons aussi des bénévoles, dès 15 ans, pour tenir des stands de vente, bricolage et jeux pour enfants, surveillance de l'exposition et des vestiaires des costumés. Les logeurs ainsi que les bénévoles qui se seront engagés sur un jour com-

plet au moins, seront invités au repas convivial du samedi soir avec tous les participants.

Vous avez des talents de couturier? L'idée de vous créer un costume vénitien vous inspire? Lancez-vous et inscrivez-vous comme costumé à notre manifestation. Nous vous conseillons volontiers, si nécessaire.

Source externe

Contact, inscriptions, renseignements:

objectifcarnavaldevenise@gmail.com
www.objectifcarnavaldevenise.com

Fête du jumelage à Maulévrier 4 et 5 juillet 2020

Afin de resserrer encore les liens d'amitié qui lient nos deux communes, le Comité de Jumelage de Maulévrier organise une grande fête villageoise qui aura lieu les 4 et 5 juillet 2020. Les organisateurs comptent sur la présence d'une forte délégation copétane et nous espérons être nombreux à nous rendre en Maine-et-Loire.

Les personnes intéressées peuvent d'ores et déjà réserver ces deux dates en attendant de plus amples informations sur ce déplacement qui seront communiquées prochainement aux habitants et associations de notre commune.

Mémento

JUIN

FESTIVAL DE COPPET

Mardi 18

- «Voltaire et Dieu», plaidoirie de M^e Marc Bonnant, château de Coppet, 20h
 - «Candide ou l'Optimisme» d'après Voltaire, château de Coppet, 21h
- Infos: www.festivaldestael.ch

Mercredi 19

- «Minette», spectacle musical, château de Coppet, 20h
- Infos: www.festivaldestael.ch

Jeudi 20

- «Figaroh!», spectacle musical, château de Coppet, 20h
- Infos: www.festivaldestael.ch

Vendredi 21, samedi 22, dimanche 23

- «Concours d'Elegance Suisse», château de Coppet
- Infos: www.concoursdelegancesuisse.com

JUILLET

Samedi 20

- «Fanfare de Portsmouth», concert, esplanade Germaine de Staël, 11h
- Infos: www.coppet.ch

Cet agenda peut être soumis à diverses modifications. Pour de plus amples informations, veuillez consulter le site internet de la commune de Coppet, www.coppet.ch.

Décès

- Mme Séquin Johanna Ursula, le 18 mars 2019
- Mme Gay Jean Mary, le 30 mars 2019
- Mme Osteux Catherine, le 31 mars 2019
- M. Lazizzera Giovanbattista, le 15 avril 2019

La pensée du trimestre

«On n'a pas deux cœurs, l'un pour l'homme, l'autre pour l'animal. On a du cœur ou on n'en a pas» ♥

Alphonse de Lamartine

CHÂTEAU DE COPPET DU 18 AU 20 JUIN 2019
COUR D'HONNEUR

Festival de Coppet

Madame de Staël

Voltaire et Dieu
par Marc Bonnant plaidoirie
18 juin à 20h

Candide ou l'Optimisme
d'après Voltaire création
Théâtre et musique. Mise en scène Alain Carré
18 juin à 21h

Minette création
d'après Les Ecrits de Madame de Staël
Un spectacle musical d'Alain Carré
avec Isabelle Caillat et Rebecca Chaillet
19 juin à 20h

Figaroh!
d'après Mozart et Beaumarchais
Mise en scène Frédéric Mairy
20 juin à 20h

Réservations : www.festivaldestael.ch

Concours d'Elegance Suisse
CHATEAU DE COPPET

4^e édition
21-23 JUIN 2019

CÉLÉBREZ 595 ANS
DE STYLE ET DE MÉCANIQUE AUTOMOBILE

Logos: Rolex, Breitling, Julius Bär, etc.

La fanfare de
PORTSMOUTH GRAMMAR SCHOOL

CONCERT

Esplanade Germaine de Staël
Port de Coppet

Samedi 20 juillet 2019
11h00

Les jeunes et talentueux musiciens anglais forment un orchestre d'harmonie qui vous présente un programme de musique populaire.

CONCERT GRATUIT
Bienvenue à tous

Organisation : Municipalité de Coppet

Toute l'équipe
du Journal
vous souhaite de
Bonnes Vacances

Le coin détente

	4		1		3				
			2			6		8	
							9	2	
2	7							1	8
3		8			7			4	5
5		4							7 3
			9	4					
			3			8		9	
					5		2		1

					5	3	6		
				3	1	9		2	
3									7
					3		2	6	
	2							9	
5		4				9			
6									2
	1		9	4	6				
	9	3	8						

Impressum

Editeur: Commune de Coppet
Responsable: Isabelle Naville
Rédaction: Dominique Bertoncini, Amélie Cherbuin, Violaine Stiassny Monneron
Correction: Martin Steib

Conception et mise en page: Publium SA – Thomas Marchand
Tirage: 1'600 ex.
Contact: Commune de Coppet – Grand-Rue 65 – 1296 Coppet
E-mail: administration@coppet.ch
Site web: www.coppet.ch

n° 34 – Juin 2019
 Imprimé sur un papier recyclé

